



Commune d'Eysins

Préavis municipal n°11

Au Conseil communal

Concernant : Demande de crédit de Fr. 140'000.-- pour l'étude de mise en œuvre de la RDU sur le secteur d'Eysins et l'engagement d'un chef de projet.

Délégué municipal :

Monsieur Georges Rochat, Syndic

Eysins, le 7 novembre 2011

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Contexte historique

La commune d'Eysins fait partie du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN), adopté en 2006 par les différents partenaires¹. Par ce document, les partenaires se sont mis d'accord sur les grands principes de développement de l'agglomération nyonnaise. Plusieurs projets spécifiques ont été identifiés dont celui du développement urbain le long de la route de distribution urbaine (RDU) qui concerne directement les communes d'Eysins, Nyon et Prangins.



Concept du développement urbain de l'agglomération Eysins-Nyon-Prangins à l'horizon 2030

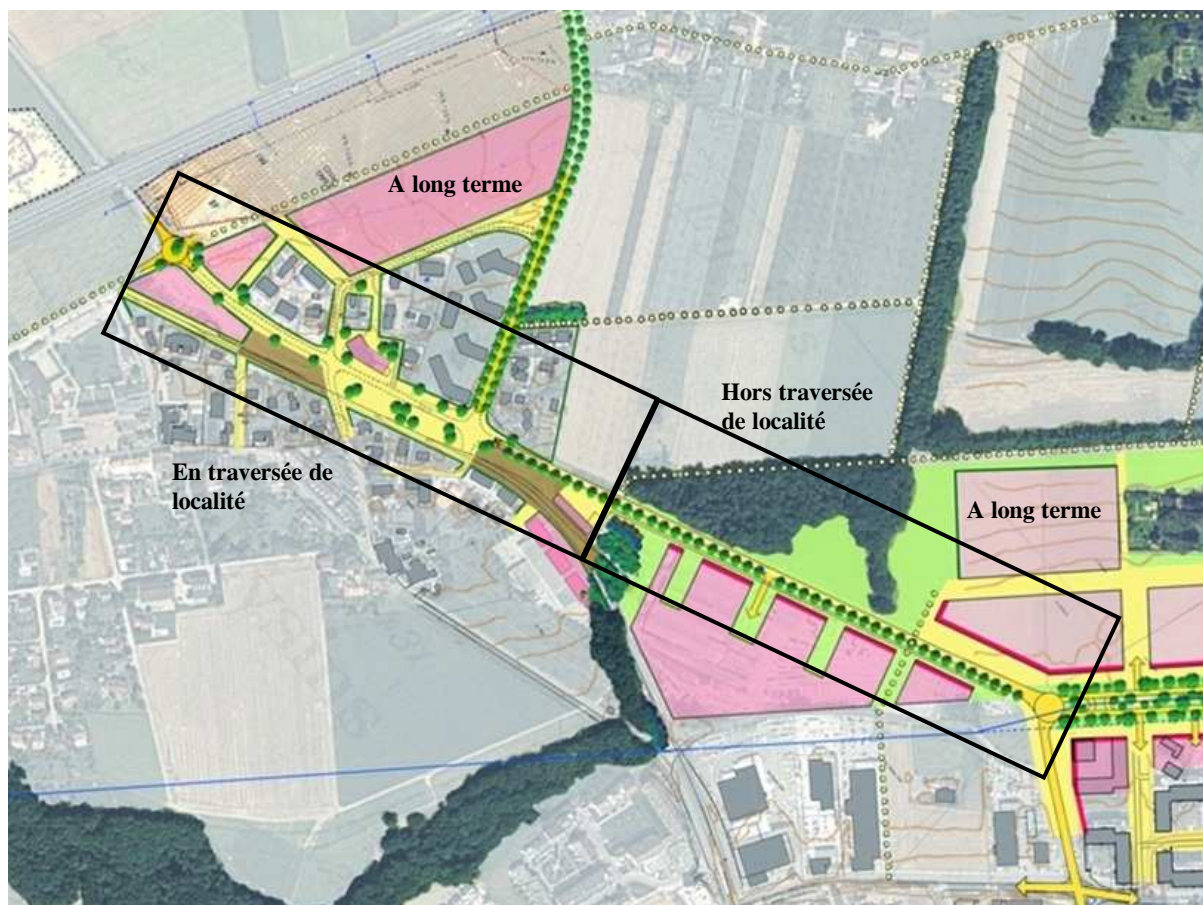
Le concept RDU combine la réalisation de nouveaux quartiers et un réaménagement de l'infrastructure de desserte avec un travail important sur la qualité des espaces publics. Il est prévu d'avoir plusieurs étapes dans la réalisation. Le secteur d'Eysins fait partie de la première étape.

Le concept RDU présente un intérêt d'agglomération qui a été reconnu par la Confédération. A ce titre, l'Etat de Vaud participerait financièrement à la mise en œuvre de la section hors localité entre le Centre Collecteur et le giratoire de Terre-Bonne selon les dispositions de la loi sur les routes.

¹ Communes de Crans-près-Céligny, Nyon, Eysins, Prangins, Duillier, Trélex, Signy-Avenex, Grens, le Conseil régional et l'Etat de Vaud

2. Le secteur d'Eysins

Le secteur d'Eysins va du giratoire de Bellossiez au giratoire de Terre-Bonne.



Le concept prévoit de réaménager la route de Crassier en boulevard urbain avec une arborisation généreuse et un cheminement séparé pour les vélos et les piétons. Pour ce faire, des emprises ont déjà été réservées le long du site de Terre-Bonne et le seront au droit des silos de Fenaco.

Le carrefour d'accès au site de Terre-Bonne doit être rapidement aménagé pour que la sécurité soit pleinement assurée lorsque toutes les places de travail du site seront occupées. Un arrêt de bus doit de plus être installé devant la sortie du site. Un aménagement provisoire du carrefour sera réalisé en attendant le réaménagement complet de la route.

L'espace public de la traversée du village modérera la circulation et facilitera la traversée sécurisée pour les piétons entre les deux parties du village de part et d'autre de la route de Crassier. Il ne remet pas en cause le projet de modulation de la commune à court terme.

La parcelle n°39 en propriété du Canton serait divisée en deux parties. Une partie maintiendrait la place de transbordement du bois et intégrerait la possibilité du transfert des betteraves. L'autre partie serait vouée à l'implantation de bâtiments qui marqueraient l'entrée dans l'agglomération nyonnaise. La nature de ces bâtiments et leur contenu est encore à définir.

L'élaboration d'un plan d'ensemble détaillé permettra de confronter et de débattre les propositions des urbanistes dans une démarche transparente. La fabrication d'une maquette aidera à se représenter les changements pour cette partie de l'agglomération nyonnaise.

3. Objectifs

La commune d'Eysins est actuellement coupée en deux par la route de Crassier qui, par la vitesse et le nombre de ses véhicules, rend sa traversée dangereuse et ses abords peu attractifs pour se promener.

Objectifs :

- modérer la circulation pour sécuriser les traversées piétonnes et mieux relier les deux parties du village
- donner à cet espace un caractère attractif et accueillant pour s'y promener
- sécuriser le cheminement pour les vélos en direction de Nyon

L'entrée dans Eysins marque la transition entre l'espace agricole et l'espace urbain. Cette transition a une valeur symbolique qu'il s'agit de préserver, voire de renforcer. La valorisation de la place de déchargement du bois, qui serait complétée par le chargement des betteraves, maintient le cœur d'Eysins en Asse & Boiron. Le réaménagement de la route de Crassier en boulevard en direction de Nyon dirige la tête d'Eysins vers l'agglomération nyonnaise.

Objectifs :

- valoriser le statut de transition entre espace agricole et espace urbain
- créer des espaces publics de qualité autour du boulevard urbain

4. Un partenariat efficace

La taille du projet de la RDU, son caractère intercommunal et son importance au niveau de la région, nécessite une forte coordination pour qu'il puisse se réaliser dans les meilleures conditions ; pour ceci les partenaires du SDAN (communes, région et canton) se sont attachés à s'organiser pour sa mise en œuvre (études et réalisation).

Ils ont convenu d'engager un chef de projet dont le rôle sera de diriger et superviser le travail des mandataires et de servir de relais auprès des partenaires du SDAN et plus particulièrement des communes d'Eysins, Nyon et Prangins. Son engagement, d'une durée de cinq ans, permettra donc d'accompagner efficacement la démarche proposée sur le secteur d'Eysins.

5. Coût et répartition

1/L'élaboration, pour la partie située sur Eysins, d'un plan d'ensemble détaillé pour les espaces publics et le boulevard urbain sera réalisée par divers mandataires tel que : urbaniste, aménagiste, ingénieur transport, géomètre, et est estimée à 245'000.- répartis selon le tableau ci-dessous :

Partenaire	Eysins	Communes du SDAN	Conseil régional	Etat de Vaud SR ² , SM. SDT	Total
Coût (CHF)	64'750.-	12'250.-	59'000.-	109'000.-	245'000.-
Participation	26 %	5 %	24 %	44 %	100 %

Suite à cette étape d'avant-projet, plusieurs PPA pourront être engagés et les plans d'exécution du boulevard pourront être élaborés. Ce dernier, pour sa section sur le territoire d'Eysins est aujourd'hui estimé dans le plan d'investissement régional et dans le catalogue des mesures du SDAN à 7 millions de francs y compris les aménagements paysagers.

2/La participation au recrutement d'un chef de projet pour la mise en œuvre de la RDU est proposée de la manière suivante :

Partenaire	Eysins	Nyon	Prangins	Communes du SDAN	Conseil régional	Etat de Vaud	Total
Coût (CHF/an)	15'000.-	45'000.-	30'000.-	10'000.-	50'000.-	50'000.-	200'000.-
Participation	7.5%	22.5%	15%	5%	25%	25%	100 %

Le coût sur cinq ans est donc de 75'000.- pour la commune d'Eysins.

La somme totale à la charge de la commune d'Eysins serait la suivante :

Plan d'ensemble espaces publics et avant-projet de Boulevard urbain	64'750.—
Participation sur 5 années au financement du poste de coordonateur de projet RDU	<u>75'000.—</u>
Total	139'750.—
Total arrondi	Fr. 140'000.—

6. Financement

² SR : Service des routes, SM : service de la mobilité, SDT : service du développement territorial
10.01-11-RDU

